

digne en vérité d'une sérieuse discussion à la Chambre. En commençant, il a posé d'une façon très nette et très intelligible un problème qui ne cesse de se représenter dans l'évolution des institutions gouvernementales: la tension qui existe entre une opposition et un gouvernement à propos de l'attribution du temps, l'équilibre qui doit régner entre le droit de discussion de l'opposition et le droit du gouvernement de présenter son programme législatif. Il a exposé les difficultés et la nécessité d'adapter le régime traditionnel aux besoins d'un âge moderne. C'est un problème qui n'est pas nouveau, il s'est toujours posé dans les institutions parlementaires britanniques. Il y a plus d'un siècle, Walter Bagehot disait:

Les institutions les plus nobles de l'humanité sont les plus anciennes; et pourtant, étant donné l'évolution du monde, la fluctuation de ses besoins et la facilité avec laquelle ses meilleurs instruments peuvent perdre leur efficacité intérieure tout en conservant leur force extérieure, il ne faut plus s'attendre désormais que les plus anciennes institutions soient les plus efficaces. Il faut s'attendre que ce qui est vénérable acquière de l'influence du fait de sa dignité propre, mais il ne faut pas compter qu'il use aussi bien de cette influence que les nouvelles institutions créées pour répondre aux besoins du monde moderne...

C'est vraiment le problème qui nous assaille en tant que parlementaires: faut-il créer des institutions nouvelles ou adapter les nôtres pour répondre aux besoins du monde moderne. Quel discours le député d'York-Sud aurait pu prononcer sur ce sujet étant donné son expérience et sa réceptivité aux questions politiques! Hélas, il s'est égaré dans les sentiers faciles des attaques personnelles, en s'en prenant violemment au style. Je trouve toujours déconcertant que le député d'York-Sud s'oppose tant au style alors que lui et son épouse en ont tellement.

Il a dit quelques mots de la technocratie. Bien entendu, on n'a rien fait depuis deux ans, a-t-il dit, du point de vue du développement régional, du Code criminel, de la loi sur les langues officielles—à la rédaction de laquelle nous avons travaillé tous deux, lui et moi—du régime des comités, de la réforme fiscale et des changements à apporter à la politique étrangère. Tout cela a été oublié et on n'a rien fait depuis deux ans. Et puis il a parlé longuement et à bâtons rompus de la Denison Mines. Je ne regrette pas d'avoir entendu le discours du député, mais je regrette beaucoup de ne pas avoir entendu celui qu'il aurait pu faire sur un sujet d'intérêt constant et permanent pour les représentants à la Chambre.

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a tourné autour du sujet, amorçant allégrement de temps à autre un argument, selon son

[M. Roberts.]

habitude. Il y a quelque chose qui m'intrigue au sujet du chef de l'opposition. Il a déjà été chef d'un gouvernement en Nouvelle-Écosse et les députés et représentants indépendants de l'Assemblée législative ne faisaient pas grand-chose. On ne se demandait pas tellement dans quelle mesure ce gouvernement se rapprochait de la démocratie parlementaire mais surtout quel genre de despotisme oriental il exerçait. Je dis «oriental», car c'était tout à fait à l'Est.

• (5.20 p.m.)

La motion à l'étude, monsieur l'Orateur, est vraiment très curieuse. Je me demande si le chef de l'opposition (M. Stanfield) s'en est entretenu avec le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker). Je ne suis pas surpris de constater que ce dernier n'est pas présent, car cette motion, notamment la partie finale, constitue une attaque contre tout ce que, d'une manière générale, le très honorable représentant a défendu depuis qu'il est à la Chambre. Cette motion blâme le gouvernement, parce qu'il «met en danger l'équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.» Considérer le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif comme deux fonctions distinctes, indépendantes l'une de l'autre, l'une examinant et contrôlant ce que fait l'autre, ne correspond pas à la conception traditionnelle de la démocratie parlementaire, qui considère l'exécutif comme un comité de la majorité parlementaire, et un comité de la Chambre comme la fusion des fonctions législatives et de représentation. Mais cette motion va à l'encontre de la représentation au gouvernement. Il existe une description simple de cette conception de la politique. Elle s'appelle la séparation des pouvoirs. C'est le système qui est appliqué aux États-Unis. L'introduction de ce système est quelque chose que le très honorable député de Prince Albert a combattu durant toute sa carrière de député et c'est pourquoi je ne suis pas surpris de ne pas le voir ici pour l'appuyer.

Plus curieuse, évidemment, la façon dont la motion présuppose automatiquement que seuls les députés de l'opposition sont les représentants du peuple. Ils représentent les citoyens. Ils parlent souvent de l'arrogance du gouvernement. Je comprends cela. Quand on n'est pas au pouvoir, on envie ceux qui y sont. Mais pourquoi ne parle-t-on pas de l'arrogance de l'opposition? Ils oublient la majorité des gens qui ont voté pour le gouvernement.